

difficile. Il est le premier secrétaire d'État du Canada à visiter cette région du monde et je lui souhaite bonne chance. J'espère que chacun de ses pas sera marqué par des initiatives concrètes en faveur de la justice, du développement et de la paix.

* * *

LE DÉCÈS DE LUIGI BARZINI

M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona): Monsieur le Président, je voudrais dire quelques mots au sujet de M. Luigi Barzini qui est décédé en fin de semaine dernière à Rome, à l'âge de 75 ans. À bien des égards, M. Barzini était un homme de la renaissance moderne. Il était à la fois écrivain, journaliste et dramaturge. C'était en outre un mandarin courtois et spirituel du parlement de l'Italie. Au nombre de ses œuvres figurent *The Italians*, dans lequel il trace un portrait fort controversé de ses compatriotes; *Nuova York*; *Evasione in Mongolia*; *Americans are Alone in the World*; *The Europeans*, une étude publiée en 1983 sur les nations qui constituent le Marché commun; *The Communists Have Not Won*; et *Moscow, Moscow*. À mon avis, M. Barzini a été une éminente personnalité internationale dont la disparition est pour nous tous une lourde perte.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

LES PRÉVISIONS DU MINISTRE DE LA JUSTICE CONCERNANT L'EMPLOI

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Celui-ci ne peut ignorer que le taux de chômage s'élève aujourd'hui à 11.3 p. 100 et que 1,476,000 Canadiens sont sans travail alors qu'il y a quatre ans, lorsqu'il a repris le pouvoir, ce taux atteignait 7.5 p. 100 et nous comptons 967,000 chômeurs. Il y en a 509,000 de plus aujourd'hui. Aux termes du budget, le taux de chômage devrait se situer à 10.9 p. 100 cette année, à 10.1 p. 100 l'an prochain, et ainsi de suite.

Partant, peut-on faire confiance au ministre de la Justice qui promet le plein emploi avant cinq ans s'il est élu à la direction du parti libéral et à la tête du pays? Ses propos sont-ils crédibles? Le ministre de la Justice a-t-il fait part au premier ministre de la politique et des moyens qui lui permettraient d'atteindre le plein emploi? Dans l'affirmative, pourquoi le gouvernement ne s'en est-il pas inspiré? Pourquoi le premier ministre est-il si sot et le ministre de la Justice si intelligent? Le premier ne devrait-il pas confier à ce dernier le portefeuille des Finances puisqu'il a répondu aux problèmes de l'emploi? Qu'est-ce qui empêche sa promotion?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, la sottise se trouve dans la question même du député. Ce dernier a entendu maintes fois le ministre des Finances montrer qu'au Canada, nous avons créé des emplois à un rythme beaucoup plus rapide que tous ceux de nos concurrents, en particulier les États-Unis. Qu'on regarde les faits. J'ai remarqué que le député faisait toujours dévier le sujet quand le ministre des Finances aborde cette question. Que le député de Saint-Jean utilise le peu d'intelligence qui lui reste

Questions orales

pour étudier les données et voir si elles ne sont pas exactes. S'il constate qu'effectivement, nous créons des emplois plus vite qu'ailleurs, il comprendra que les mesures appliquées par le ministre des Finances ne vont pas à l'encontre de celles que le ministre de la Justice semble préconiser. Celui-ci voudra demeurer fidèle à la réussite des belles années Trudeau et créer de plus en plus d'emplois.

M. Crosbie: Le premier ministre n'a pas répondu à la question. Il a un ministre de la Justice brillant, capable de nous donner le plein emploi, mais il refuse ses services. Pas besoin d'une intelligence supérieure pour savoir tirer parti du génie qu'on a au sein de son cabinet.

LES PRÉVISIONS CONCERNANT LE CHÔMAGE—LA PRÉSUMÉE DÉCLARATION DU MINISTRE

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Le ministre de la Justice considère que le gouvernement se trompe, que le taux de chômage ne sera pas de 10 p. 100 au cours des prochaines années. Ces prévisions sont fausses, selon lui. Ce sont des inepties qu'il rejette de toute façon. Comment le ministre de la Justice peut-il continuer à siéger au sein du gouvernement du premier ministre s'il n'en accepte pas les prévisions? Le premier ministre va-t-il garder longtemps un ministre qui n'accepte ni le premier ministre ni le ministre des Finances ni les prévisions de ce dernier? Le gouvernement du Canada va-t-il rester plongé dans un tel chaos?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, le député ne devrait pas se mettre dans un tel état à cause de simples prévisions. Il a fait carrément fausse route lorsqu'il était ministre des Finances. Notre ministre des Finances ne cesse de répéter que les prévisions sont toujours sujettes à caution, qu'il faut les rajuster de temps à autre. Le ministre des Finances, le député d'Outremont, n'a jamais prétendu qu'il était infaillible. Bien au contraire, combien de fois l'ai-je entendu dire au député que seuls les esprits obtus ne se trompaient jamais. Mais le cas du député est tellement grave qu'il cherche la moindre contradiction dans les propos de deux ministres alors qu'il n'y a vraiment pas de quoi fouetter un chat.

M. Crosbie: Notre premier ministre de circonstances n'a même plus la force de pérorer.

● (1420)

LA PROMESSE ÉLECTORALE DE 1980

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur le Président, je voudrais poser une dernière question supplémentaire. Le ministre de la Justice a déclaré que tous ceux qui veulent travailler devraient pouvoir se trouver un emploi. C'est ce qu'il a dit samedi dernier. Le premier ministre a déclaré le 12 janvier 1980, alors qu'il cherchait à se faire élire, que le droit au travail était un droit auquel son parti souscrivait. Nous savons maintenant à quoi riment les promesses du premier ministre puisque nous avons 1,476,000 chômeurs. Le premier ministre ne trouve-t-il pas que le ministre de la Justice fait exactement comme lui en promettant la lune pour se faire élire? Est-ce cela que le ministre de la Justice est en train de faire actuellement ou va-t-il être obligé de rappeler au premier ministre de respecter sa promesse qu'il n'a jamais tenue depuis quatre ans? Quelle solution va-t-il adopter? Va-t-il, à l'instar du premier ministre, tromper l'électorat et n'éprouver que du